

# Je rénove moi-même mon chauffage ...s'entretient !

Jacques Ortolas

2016



Rénover ou changer soi-même son chauffage est possible dans quelques cas. Dans tous les autres cas, faites appel à un professionnel installateur.



*En application de la loi du 11 mars 1957, il est interdit de reproduire intégralement ou partiellement le présent ouvrage, sur quelque support que ce soit, sans l'autorisation de l'Éditeur ou du Centre Français d'exploitation du droit de copie, 20, rue des Grands Augustins, 75006 Paris.*

© XPair éditions, 2016

## Oui, le particulier peut changer son chauffage



*Radiateur électrique performant facile à installer*



*Une chaudière performante n'est pas si simple que cela*

**Ne changez vous-même votre chauffage que dans des cas très simples**  
Dans des cas de figures simples, par exemple le remplacement de radiateurs électriques, le particulier peut facilement remplacer son chauffage car ces travaux ne nécessitent pas de qualifications particulières. Dès que cela dépasse le simple remplacement d'un émetteur comme un radiateur, d'un thermostat, de robinets thermostatiques, ..., alors il faut faire appel à un professionnel. Certes, le remplacement d'une chaudière par exemple peut paraître simple. Si vous êtes un bon bricoleur vous allez pouvoir remplacer votre chaudière par une chaudière neuve performante.

**Mais quid de la garantie ? Et quid de vos protections en cas de sinistre ?**  
Dans ces derniers cas si vous n'avez pas été habilité à travailler sur l'installation gaz ou fioul, toutes les garanties et protections ne s'appliqueront pas.

## C'est au professionnel de changer votre chauffage

**A installation de chauffage performante : installateur performant requis**  
Ainsi, si l'installation de rénovation concerne une partie importante de votre chauffage, il est nécessaire et conseillé de faire appel à un professionnel qualifié. Prenez le temps de choisir un installateur qui vous offrira le meilleur rapport qualité-prix-délai. Faites faire trois devis si nécessaire, choisissez une approche sérieuse car la rénovation de votre chauffage va générer soit des problèmes, soit un confort et des économies d'énergie pendant 15 ou 20 ans. Surtout, ne vous aventurez pas à vouloir installer vous-même des installations de chauffage très performantes par exemple intégrant des énergies renouvelables. Une installation solaire requiert une qualification bien précise. De même, l'installation d'une pompe à chaleur demande des compétences bien particulières : thermique, frigorifique et électrique.

**Faire appel à un professionnel c'est bénéficier de garantie et d'aides**  
De plus, passer par un installateur qualifié permettra de faire jouer toutes les garanties possibles (garantie constructeur et garantie installateur), et de bénéficier des aides financières tel le crédit d'impôt et l'éco prêt à taux zéro (dans ces deux cas le professionnel devra disposer du label reconnu garant de l'environnement ou RGE.

- [Liste des installateurs RGE](#)

Enfin, l'installateur, s'il a installé votre chaudière, sera le mieux placé pour l'entretenir, car il faut savoir que l'entretien d'une chaudière est obligatoire.

## Lectures recommandées

[Je rénove mon chauffage](#)

[Remplacer son chauffage électrique](#)

## Sources et liens utiles

[www.atlantic.fr](http://www.atlantic.fr)

[www.chauffage.hitachi.fr](http://www.chauffage.hitachi.fr)

[www.toshibaclim.com](http://www.toshibaclim.com)

## Pour en savoir plus

[Dossier CHAUFFAGE BASSE CONSO EN RENOVATION](#)

Mars 2016



*Jacques Ortolas s'est spécialisé depuis des années dans la recherche de solutions d'économies d'énergie et d'exploitation optimisées des installations. Son expérience en la matière en fait un expert reconnu qui participe fréquemment à des groupes de réflexion chargés de définir les politiques énergétiques et environnementales.*

Jacques Ortolas